



# CALENDRIER ET GUIDE DE TRI SECTEUR NORD

Service Produits Résiduels  
8 Rue Gilardoni, ZA des Tuiliers  
68210 Retzwiller  
information-collecte@sudalsace-largue.fr  
03.89.88.38.39

Horaires d'ouverture  
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 17h  
Mardi : 8h30 - 12h ; 15h - 17h  
Jeudi : Matin sur rendez vous ; 13h30 - 17h  
Vendredi : 8h30 - 12h

# COLLECTE DES RECYCLABLES

Tous les contenants doivent être vidés. Ne pas les emboîter. Ne pas les laver.



**Briques alimentaires**



**Bouteilles en plastiques**  
petits flacons, bidons



**Emballages métalliques**  
boîtes de conserves, canettes, barquettes, aérosols



**Autres objets en plastique**

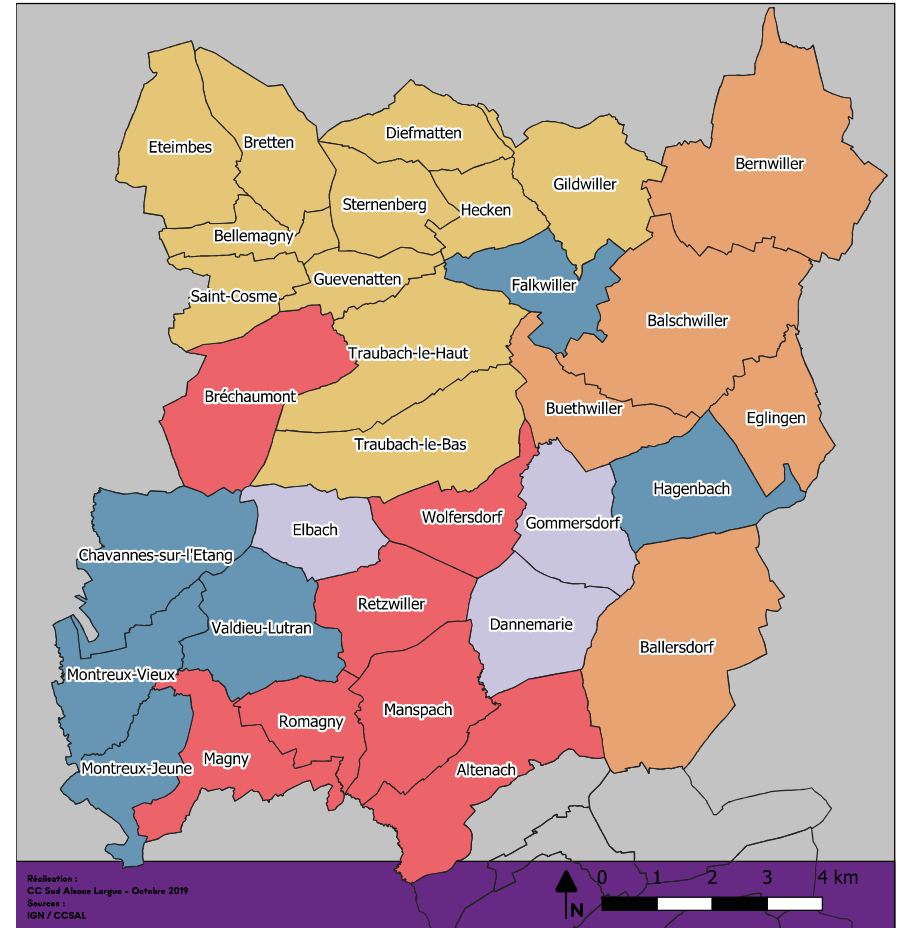


**Tous les papiers**

Enveloppes avec ou sans fenêtre, annuaires, publicités, cahiers avec ou sans spirales, magazines, journaux...

**Cartons**

Boîtes, suremballages, cartons



- Collecte du lundi
- Collecte du mardi
- Collecte du jeudi
- Collecte du mercredi
- Collecte du vendredi

**Tous les jours fériés sont rattrapés selon le planning suivant :**

Vendredi 1er janvier :	Samedi 2 janvier
Vendredi 2 avril et lundi 5 avril :	Samedi 3 avril
Jeudi 13 mai :	Samedi 15 mai
Lundi 24 mai :	Samedi 22 mai
Mercredi 14 juillet :	Samedi 17 juillet
Lundi 1er novembre :	Samedi 30 octobre
Jeudi 11 novembre :	Samedi 13 novembre

⚠ Bien penser à sortir son bac et/ou son sac la veille



# COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES RÉSIDUELLES



## Barquettes et sacs

Pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, blisters, suremballages...



## Objets en plastique



## Produits d'hygiène

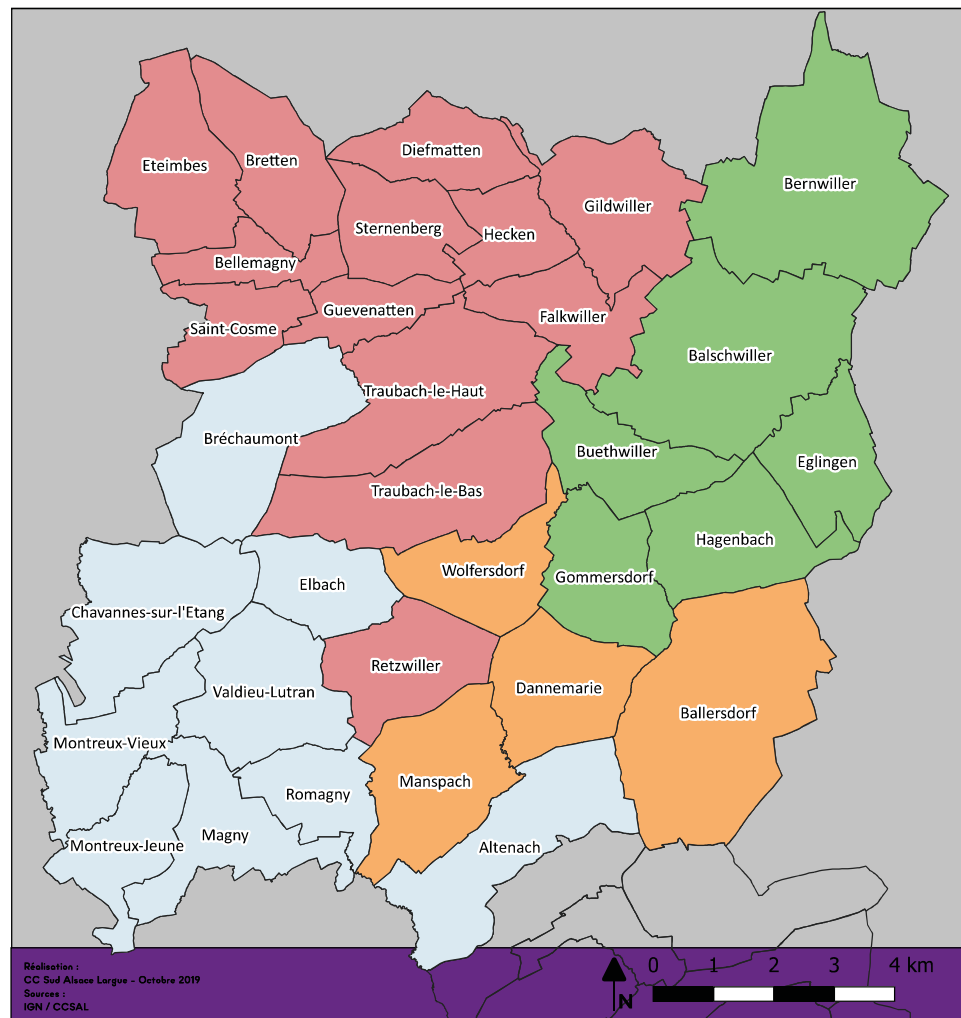
Couches, lingettes, coton tiges



## Déchets alimentaires

- Épluchures, restes de repas,
- Marc de café, sachets de thé,
- Essuie tout, mouchoirs
- Huile de friture dans un contenant hermétique...

Privilégiez le compostage à domicile



- Collecte du lundi
- Collecte du mardi
- Collecte du mercredi
- Collecte du jeudi



**Bien penser à sortir son bac la veille**

**Dates de rattrapage de la collecte des ordures ménagères :**  
Les jours fériés ne sont pas rattrapés

# MES SERVICES AU QUOTIDIEN

## L'huile de vidange



### Vous pouvez mettre :

Huile moteur des véhicules légers



### Vous ne devez pas mettre :

Huile végétale, eau, chlore ou tout autres produits toxiques.

Le bidon doit être rapporté pour le déposer ensuite lors de la collecte des toxiques.

### Où déposer ses huiles minérales ?

Il existe plusieurs points tri sur le territoire. Pour connaître leurs emplacements, appelez le service produits résiduels au 03.89.88.38.39 ou rendez vous sur notre site internet:

[www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr) -> Points de collecte

**Ce service n'est pas ouvert aux professionnels**

## Les piles



### Vous pouvez mettre :

Piles alcalines ou salines, petites batteries au plomb, piles lithium, piles bouton, ...

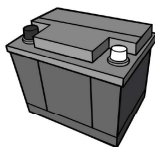
### Attention !

Une seule pile bouton contamine 1m<sup>3</sup> de terre. Ne pas les jeter dans la nature.

### Où déposer ses piles ?

Dans certaines mairies, en grande surface, en magasin d'électroménagers ou au centre technique de Retzwiller pendant les heures d'ouverture au public.

## Les batteries



### Vous pouvez mettre :

Batteries au plomb, au lithium-ion ...

### Attention !

Une batterie contient de très nombreux éléments dangereux et polluants. Ne pas les jeter dans la nature.

### Où déposer ses batteries ?

Au centre technique de Retzwiller pendant les heures d'ouverture au public ou lors de la collecte des toxiques. Elles ne seront pas collectés lors des tri-mobiles ou en encombrants porte à porte.

## Les gravats

### Vous pouvez mettre :

Briques, tuiles, agglo, béton armé ou non armé, carrelage, pierres, graviers naturels

### Vous ne devez pas mettre :

Terre végétale, argiles, plaques de plâtre, béton cellulaire...



### Comment et où déposer ses gravats ?

Lieu : Site de SUEZ à Retzwiller

Quand: du lundi au vendredi de 8h à 16h

Comment : Prendre rendez vous au 03.89.07.25.51 et venir au préalable chercher un « bon gravats » au centre technique de Retzwiller. Bon valable un mois. Limite annuelle : 1.8 tonnes. Gravats interdits à la Tri Mobile.

**Ce service n'est pas ouvert aux professionnels**

→ Pour les déchets d'amiante merci de contacter le service produits résiduels

# MES COLLECTES D'ENCOMBRANTS

Mes déchets encombrants



## Meubles et objets hors d'usage

Chaises, tables, canapés, fauteuils, fenêtres, poussettes...



## Literies et surfaces

Matelas, tapis, moquettes, plaques de plâtre, polystyrènes...



## Déchets métalliques

Vélos, sommiers, ustensiles de cuisine, tuyauterie...

DEEE, produits toxiques, pneus, gravats, recyclables et ordures ménagères sont strictement interdits  
Apports limités à 1m<sup>3</sup> par foyer et par passage. Fenêtres et éléments vitrés interdits en porte à porte

Horaire : De 8h à 14h

Je les apporte en **Tri Mobile**

Lieu : Site de SUEZ à Retzwiller

## SECTEUR 1

Jours d'ouverture pour les communes de : Ballersdorf; Balschwiller; Bernwiller; Buethwiller; Dannemarie; Diefmatten; Eglingen; Falkwiller; Gommersdorf; Gildwiller; Hagenbach; Hecken; Retzwiller et Wolfersdorf

Les samedis 30 janvier, 20 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin, 17 juillet, 14 août, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre

## SECTEUR 2

Jours d'ouverture pour les communes de : Altenach; Bellemagny; Bréchaumont; Bretten; Chavannes-sur-l'Étang; Elbach; Eteimbes; Guevenatten; ; Magny; Manspach; Montreux-Jeune; Montreux-Vieux; Romagny; Saint-Cosme; Sternenber; Traubach-le-Haut; Traubach-le-Bas; Valdieu-Lutran;

Les samedis 30 janvier, 20 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 31 juillet, 28 août, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre

Merci de bien vouloir vous présenter à la tri mobile avec un justificatif de domicile lors des ouvertures différenciées (entre mars et août)

## En dernier recours, j'utilise la **Collecte en Porte à Porte**

6 septembre : Manspach; Altenach; Ballersdorf

7 septembre : Traubach-le-Haut; Bréchaumont; Guevenatten; Saint-Cosme; Bellemagny

8 septembre : Montreux-Vieux; Chavannes-sur-l'Étang

9 septembre : Valdieu-Lutran; Romagny; Magny; Montreux-Jeune

10 septembre : Falkwiller; Buethwiller; Hagenbach; Eglingen

13 septembre : Elbach; Wolfersdorf; Gommersdorf; Traubach-le-Bas

14 septembre : Dannemarie

15 septembre : Eteimbes; Bretten; Sternenber; Hecken

16 septembre : Diefmatten; Gildwiller; Balschwiller

17 septembre : Bernwiller

En raison de la de la Tri Mobile sur le territoire de Retzwiller, il n'est pas prévu de collecte en porte à porte pour cette commune

Pour ton besoin, merci aux habitants de Retzwiller de contacter la mairie au 03.89.07.22.27

Ces services ne sont pas ouverts aux professionnels

# MES SERVICES AU QUOTIDIEN

## Le Verre



**Vous pouvez mettre :**  
Bouteilles et bocaux  
uniquement



**Vous ne devez pas mettre :**  
Ampoules, vitres, verres à  
boire, vaisselle, faïence,  
sacs...



**Où déposer ses bouteilles  
et ses bocaux ?**

Il existe a minima un point tri sur chaque commune. Pour connaître leurs emplacements, appelez le service produits résiduels au 03.89.88.38.39 ou rendez vous sur notre site internet: [www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr) -> Points de collecte

## Les textiles



**Vous pouvez mettre :**  
Tous les textiles et les  
chaussures

Tous les vêtements, chaussures, linges de maison... peuvent être mis dans le bac pour être réutilisés ou recyclés

**Ce qu'il faut faire :**

- Mettre les articles dans des sacs
- Mettre des articles secs et propres uniquement
- Attacher les chaussures par paire

**Où déposer ses textiles et ses chaussures ?**

Il existe plusieurs points tri sur le territoire. Pour connaître leurs emplacements, appelez le service produits résiduels au 03.89.88.38.39 ou rendez vous sur notre site internet: [www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr) -> Points de collecte

## Les végétaux



**Vous pouvez mettre :**  
Les branchages (jusqu'à 15cm de diamètre), les tontes, les feuilles



**Vous ne devez pas mettre :**  
Sacs en plastiques, cendres même froides, souches, gravats, terre, cailloux, troncs et branchages de plus de 15cm de diamètre

**Où déposer ses végétaux ?**

Il existe plusieurs points de collecte sur le territoire. Pour connaître leurs emplacements, appelez le service produits résiduels au 03.89.88.38.39 ou rendez vous sur notre site internet: [www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr) -> Points de collecte

**Ce service n'est pas ouvert aux professionnels**

**Privilégiez le mulching et le broyage !**

Mulcher sa pelouse permet de ne plus vider son bac de ramassage et d'enrichir le sol via la décomposition de l'herbe. Broyer ses branchages permet de réaliser un couvert végétal pour l'ensemble de ses plantations. Il permet de limiter les arrosages, d'éviter le désherbage et le lessivage des sols et crée un lieu propice aux insectes utiles pour le jardin.

# MES AUTRES COLLECTES

## Les toxiques

### Déchets dangereux des ménages

Peintures, produits phytosanitaires, aérosols, acides, bases, emballages vides souillés, produits de laboratoire, médicaments, solvants, ...

Horaires : De 8h30 à 11h30

Lieu : Centre technique de Retzwiller  
8 rue Gilardoni ZA des tuiliers

Jours de collecte :

Les samedis 6 mars, 5 juin, 11 septembre et 11 décembre 2021

**Ne pas vider les produits dans vos canalisations**

**Ce service n'est pas ouvert aux professionnels**

## Les pneus

Horaires : De 8h30 à 11h30

Lieu : Centre technique de Retzwiller ; 8 rue Gilardoni ZA des tuiliers

Jours de collecte : Le vendredi 18 juin 2021

Sont acceptés (10 maximum par foyer) : les pneus de véhicules < 3.5T provenant de particuliers et correspondant aux conditions décrites ci dessous :

**Sont interdits : les pneus de véhicules > 3.5T, les pneus provenant d'ensilage, les pneus souillés par de la peinture, de l'huile, de la terre... et les pneus coupés ou déchirés.**

## Les DEEE



### Appareils électriques

Réfrigérateurs, jouets électriques, mixeurs, téléphones portables, télévisions...

Horaires : De 8h à 12h

Lieu : Site de SUEZ à Retzwiller

Jours de collecte :

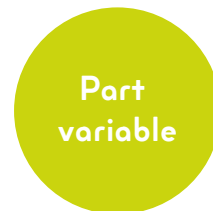
Les samedis 27 février, 22 mai, 4 septembre et 4 décembre 2021

**Ce service n'est pas ouvert aux professionnels**

## MODALITÉS DE FACTURATION



Part fixe



Part variable



Facturation

Facturée semestre en cours pour financer les charges de service des collectes (recyclables, DEEE, encombrants, verre, déchets verts...).

Sert à financer la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles. Calculée sur le semestre précédent suivant la consommation réelle du foyer

Facturation semestrielle selon les modalités tarifaires en vigueur

# RÉCAPITULATIF DES COLLECTES 2021

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4 DEEE	4	4	4 DEEE
5	5	5	5	5	5 Tox	5	5	5	5	5	5
6	6	6 Tox	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10 TM1	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11 Tox	11	11	11 Tox
12	12	12	12	12	12	12 TM1	12	12	12	12	12
13	13	13 TM1	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14 TM1	14	14	14	14
15	15	15	15	15 TM1	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17 TM1	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18 Pneus	18	18	18	18	18	18 TM 1-2
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20 TM 1-2	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22 DEEE	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24 TM2	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25 TM 1-2	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26 TM2	26	26	26	26	26
27	27 DEEE	27 TM2	27	27	27	27	27	27	27	27 TM 1-2	27
28	28	28	28	28	28	28	28 TM2	28	28	28	28
29		29	29	29 TM2	29	29	29	29	29	29	29
30 TM 1-2		30	30	30	30	30	30	30	30 TM 1-2	30	30
31		31		31		31 TM2	31		31		31

Dimanche  
Jours fériés

Tox Collecte des toxiques  
TM Tri Mobile

Pneus Collecte des pneus  
DEEE Collecte des DEEE

Collecte des recyclables : Tous les jours fériés sont rattrapés, voir page intérieure  
Collecte des OMR : Les jours fériés ne sont pas rattrapés

**TM1** Tri Mobiles ouvertes uniquement pour les communes de : Ballersdorf; Balschwiller; Bernwiller; Buethwiller; Dannemarie; Diefmatten; Eglingen; Falkwiller; Gommersdorf; Gildwiller; Hagendbach; Hecken; Retzwiller et Wolfersdorf

**TM2** Tri Mobiles ouvertes uniquement pour les communes de : Altenach; Bellemagny; Bréchaumont; Bretten; Chavannes-sur-l'Étang; Elbach; Eteimbes; Guevenatten; Magny; Manspach; Montreux-Jeune; Montreux-Vieux; Romagny; St-Cosme; Sternenberg; Traubach-le-Haut; Traubach-le-Bas; Valdieu-Lutran

**TM 1-2** Tri Mobiles ouvertes à l'ensemble des communes